

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DES ETCHEMINS

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du  
Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins, tenue le 20 février  
2019, sous la présidence de Monsieur Richard Couët, préfet, et à laquelle sont  
présents :

<b>Camil Turmel</b>	(Lac-Etchemin)
<b>Martine Boulet</b>	(Saint-Benjamin)
<b>Adélard Couture</b>	(Saint-Camille-de-Lellis)
<b>Réjean Bédard</b>	(Saint-Cyprien)
<b>Christian Chabot</b>	(Sainte-Justine)
<b>Lucie Gagnon</b>	(Saint-Louis)
<b>François Michon</b>	(représentant Saint-Luc)
<b>Marielle Lemieux</b>	(Saint-Magloire)
<b>Guylain Turcotte</b>	(représentant Saint-Prosper)
<b>Denis Boutin</b>	(Sainte-Sabine)
<b>Hector Provençal</b>	(Sainte-Rose-de-Watford)
<b>Joey Cloutier</b>	(Saint-Zacharie)

Était absent :

<b>René Allen</b>	(Sainte-Aurélie)
-------------------	------------------

2019-02-06

**Plan de développement de la zone agricole (PDZA): adoption version finale**

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a entamé la réalisation de son PDZA  
en février 2018 et que la démarche d'élaboration est terminée;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a déposé au MAPAQ, le 3 février  
2019, une version préliminaire du PDZA pour commentaires et, le cas échéant, pour  
son acceptation;

CONSIDÉRANT QUE dans une lettre en date du 7 février, le MAPAQ formulait ses  
commentaires et son acceptation à l'égard de la version préliminaire du PDZA de la  
MRC;

CONSIDÉRANT l'importance des activités agroalimentaires pour maintenir, entre  
autres, l'occupation dynamique du territoire rural de la MRC des Etchemins;

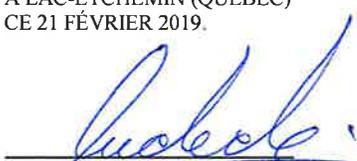
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CAMIL TURMEL,  
ET RÉSOLU

D'adopter la version finale (*version préliminaire sans changement*) du Plan de  
développement de la zone agricole (PDZA) pour envoi au ministre de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
À LAC-ETCHEMIN (QUÉBEC)  
CE 21 FÉVRIER 2019.

  
LUC LECLERC  
Directeur général